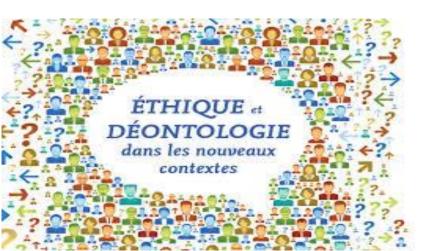




Dimension Ethique et Déontologique « Les fondements »



Responsable de la matière :

Dr Bensmail épse KARA SLIMANE .I

MCB au département de GBM

Biographie de la responsable du cours



Dr BENSMAIL épse KARA SLIMANE Ilham



- Docteure en Imagerie Médicale
- Maître de conférence
- Département de Génie Biomédical



ilham.bensmailkaraslimane@univtlemcen.dz

Bensmail Kara Slimane Ilham

Ilham bensmail

« La science sans conscience n'est que ruine de l'âme » (Rabelais).



Présentation du cours

Université Algérienne : évolution remarquable





- Plus d'établissements et meilleure répartition
- Effectifs étudiants et diplômés en forte croissance
- Diversification des filières
- Recherche scientifique en expansion

Nouveaux enjeux pédagogiques

- Dialogue **étudiants**—**enseignants**
- Intégration de « l'éthique et de la déontologie » dans la formation



Transmettre le « savoir scientifique »
Promouvoir les « valeurs universelles »



Objectifs du cours

Au niveau étudiant

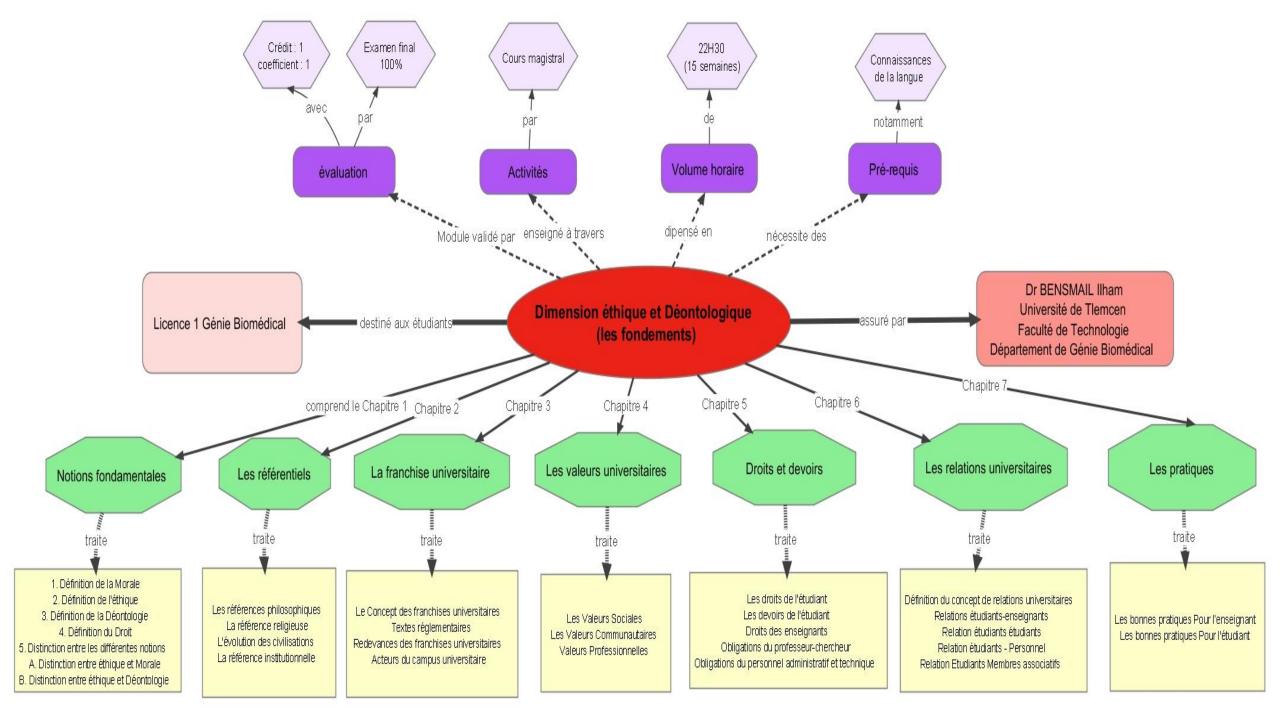
Accompagner l'immersion dans la vie universitaire et favoriser la transition vers une responsabilité citoyenne et professionnelle.

Au niveau enseignant

Réfléchir aux normes et obligations liées à la fonction, en s'appuyant sur un cadre de déontologie qui oriente les décisions et les pratiques.

Sur le plan académique

- Comprendre les notions de « morale, éthique, déontologie et droit »
- Distinguer ces concepts souvent confondus
- Relier ces notions au « contexte biomédical »
- Développer une « réflexion critique » sur leur rôle et leur importance



Contenu de la matière

Chapitre 1: les notions fondamentales

- Définition de la Morale
- 2. Définition de l'éthique
- 3. Définition de la Déontologie
 - 4. Définition du Droit
- 5. Distinction entre les différentes notions
 - 5.1 Distinction entre éthique et Morale
- 5.2 Distinction entre éthique et Déontologie

Chapitre 2 : les référentiels

- 1. Les références philosophiques
 - 2. La référence religieuse
 - 3. L'évolution des civilisations
- 4. La référence institutionnelle

Chapitre 3: La franchise universitaire

- 1. Le Concept des franchises universitaires
 - 2. Textes réglementaires
- 3. Redevances des franchises universitaires
 - 4. Acteurs du campus universitaire

Chapitre 4 : Les valeurs universitaires

- 1. Les Valeurs Sociales
- 2. Les Valeurs Communautaires
 - 3. Valeurs Professionnelles

Chapitre 5 : Droits et devoirs

- 1. Les droits de l'étudiant
- 2. Les devoirs de l'étudiant
- 3. Droits des enseignants
- 4. Obligations du professeur-chercheur
- 5. Obligations du personnel administratif et technique

Chapitre 6 : Les relations universitaires

- 1. Définition du concept de relations universitaires
 - 2. Relations étudiants-enseignants
 - 3. Relation étudiants étudiants
 - 4. Relation étudiants Personnel
 - 5. Relation Etudiants Membres associatifs

Chapitre 7 : Les pratiques

- 1. Les bonnes pratiques Pour l'enseignant
 - 2. Les bonnes pratiques Pour l'étudiant



CHAPITRE 1 LES NOTIONS FONDAMENTALES

Introduction

- « Dans notre quotidien, nous entendons souvent parler de « morale », d' « éthique » et de « déontologie ». Ce sont des termes qui circulent partout : dans les médias, dans les débats de société, et même dans nos conversations universitaires. Pourtant, bien que nous les utilisions fréquemment, savons-nous vraiment ce qu'ils signifient ? Ces mots paraissent parfois interchangeables, mais en réalité, ils portent chacun un sens précis, essentiel pour comprendre notre rôle en tant qu'étudiants, enseignants, et futurs professionnels du biomédical.
- Ce chapitre est donc une étape incontournable : il nous permettra de « mettre de l'ordre dans ces concepts », de les distinguer clairement, et de voir comment ils s'appliquent concrètement à la vie universitaire et professionnelle.

À l'issue de ce cours, vous serez capables de :

- Définir avec précision la morale, l'éthique, la déontologie et le droit,
- Distinguer ces notions souvent confondues,
- Et surtout, les **intégrer dans vos pratiques et comportements** au sein de la communauté universitaire et, plus tard, dans votre futur métier. »

1. Définition de La MORALE

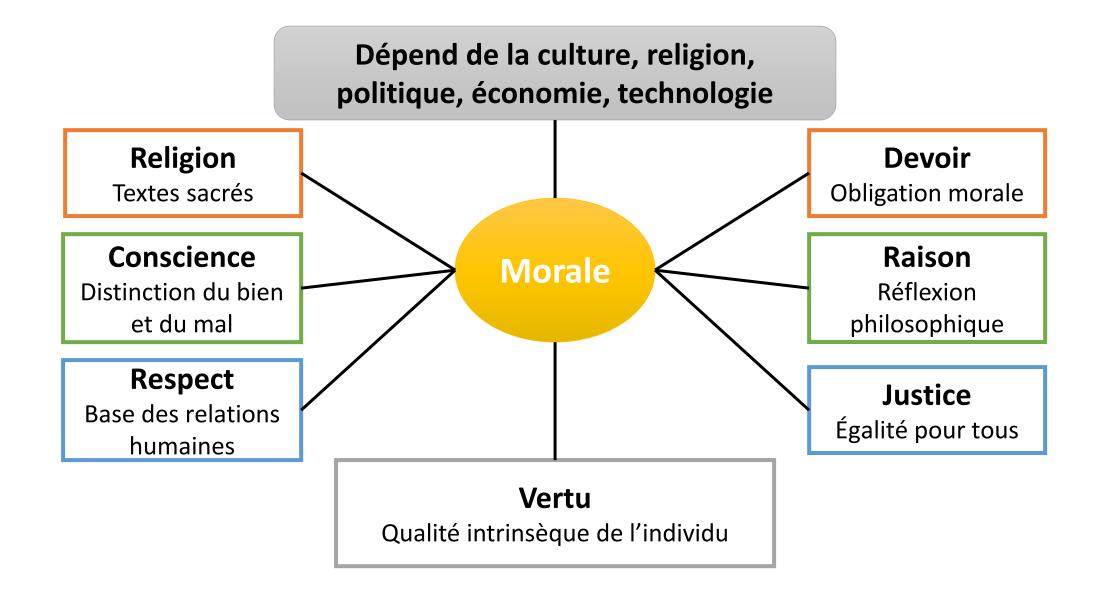
LA MORALE

(الأخلاق) La Morale

- ❖ Le terme vient du latin « mores » (mœurs).
- ❖ Ensemble de *valeurs* et de *règles de conduite* jugées bonnes ou justes.
 - ❖ Repose sur la distinction entre le *bien et le mal* (Phaneuf, 2010).
 - Se réfère aux mœurs, habitudes et normes admises par une société.
 - ❖ Dépend du *contexte social, culturel, religieux* et évolue avec le temps.
- Peut s'appuyer sur des institutions (juridiques ou quasi juridiques) pour garantir l'ordre social.

Exemple biomédical : attitudes face à la fin de vie.

La morale et ses sources



2. Définition de L'éthique (أخلاق مهنية)

ETHICS

« L'éthique est une réflexion sur le "comment agir". Elle n'impose pas des règles toutes faites, mais cherche à comprendre et à guider nos choix face à des situations complexes.

C'est une démarche de questionnement, de discernement et de recherche du "juste".

Autrement dit, l'éthique est la réflexion théorique qui éclaire et oriente nos actions. »

Description de l'éthique

L'éthique est l'art de guider nos actions en tenant compte des valeurs et de la conscience.

- ❖Elle interroge et renouvelle les valeurs pour les adapter aux évolutions de la vie quotidienne.
- ❖Face à un problème concret, l'éthique cherche la meilleure solution, en s'appuyant sur les valeurs admises et sur le contexte actuel.

Ethics description

- ***** Ethics is the art of guiding our actions while taking values and conscience into account.
- It questions and renews values in order to adapt them to the changes of everyday life.
- When faced with a concrete problem, ethics seeks the best solution, relying on accepted values and the current context.

			1-: -:		::
L'etnic	lue n'est	pas une	ioi ni un	systeme	juridique

Elle ne dicte pas des règles générales, mais propose une manière d'agir et les raisons qui justifient nos actions.

☐ Morale personnelle de l'action :

- Ce que chacun estime être bon pour soi.
- Une démarche pour répondre aux questions : « Que dois-je faire ? Comment dois-je agir ? Comment dois-je vivre ? »

☐ Définition :

• L'éthique peut être comprise comme l'étude philosophique du comportement moral, de la prise de décision et du bien-être.

☐ Principe universel (Kant, 1724-1804) :

« Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse. »

☐ Ethics is not a law nor a legal system

It does not dictate general rules but rather proposes a way of acting and the reasons that justify our actions.

□ Personal morality of action

What each person considers to be good for themselves. It is an approach to answer the questions: "What should I do? How should I act? How should I live?"

☐ Definition :

• Ethics can be understood as the philosophical study of moral behavior, decision-making, and well-being.

☐ Universal Principle (Kant, 1724-1804):

« Do not do to others what you would not want done to yourself. »

- ☐ L'éthique est une branche de la philosophie qui s'intéresse aux principes moraux orientant la conduite des individus et des groupes.
- ☐ Aujourd'hui, l'éthique prend souvent une forme spécialisée, adaptée à un domaine précis :
 - Éthique écologique : respect et protection de la nature.
 - Éthique biomédicale : encadrement moral des pratiques médicales et de la recherche.
 - Éthique de la guerre : règles morales liées aux conflits armés.
 - Éthique des affaires : principes guidant la conduite économique et commerciale.
- ☐ L'éthique appliquée s'étend à de nombreux aspects de la vie :

Éthique professionnelle

Éthique organisationnelle

Éthique environnementale

Éthique sociale

Éthique politique

☐ Ethics is a branch of philosophy that focuses on the moral principles guiding the behavior of individuals and groups. ☐ Today, ethics often takes on a specialized form, adapted to a specific field: **Environmental ethics:** respect for and protection of nature. Biomedical ethics: moral framework for medical practices and research. Ethics of war: moral rules related to armed conflicts. Business ethics: principles guiding economic and commercial conduct. ☐ Applied ethics extends to many aspects of life. Organizational **Environmental** Social ethics Professional ethics Political ethics

ethics

ethics

3. La Déontologie « théorie de devoir : (أخلاق مهنية)



- Du grec deon = devoir, logos = discours
 - 1. Sens philosophique
- Théorie des devoirs moraux
 Règles de conduite envers la société

2. Sens professionnel (le plus courant aujourd'hui)

Ensemble des devoirs imposés aux professionnels

Responsabilité dans l'exercice du métier

3. Formalisation

Par les instances représentatives d'une profession Sous forme d'un « Code de déontologie »

3. Deontology — "the theory of duty"



• From the Greek *deon* = duty, *logos* = discourse / study

1. Philosophical meaning

Theory of moral duties
Rules of conduct toward society

2. Professional meaning (the most common today)

Set of duties imposed on professionals
Responsibility in the exercise of one's
profession

3. Formalization

By the representative bodies of a profession
In the form of a "Code of Deontology" (or "Code of Ethics")

- La déontologie est une discipline propre à chaque profession.
- Elle regroupe l'ensemble des devoirs imposés aux professionnels pour faciliter leurs relations entre eux et avec la société.
- Elle se traduit par des règles formelles et explicites, dont la transgression peut entraîner des sanctions.
- Son objectif principal est de protéger et promouvoir le bien-être du professionnel dans l'exercice de son métier.
- Différence avec morale et éthique :

Morale

renvoie aux mœurs et aux règles générales de conduite.

→ Elle est *binaire* (bien/mal), sans nuances.

Éthique

démarche de réflexion visant à **fonder la morale**, en tenant compte des situations concrètes. → Elle accepte la *discussion, l'argumentation et les paradoxes*.

Déontologie

ensemble de règles **propres**à une profession, souvent
réunies dans un code de
déontologie.

□ Deontology is a discipline specific to each profession.
 □ It encompasses all the duties imposed on professionals to facilitate their relationships with one another and with society.
 □ It is expressed through formal and explicit rules, the violation of which may lead to sanctions.
 □ Its main objective is to protect and promote the well-being of professionals in the exercise of their duties.

Morality

Ethics

Deontology

Refers to customs and general rules of conduct. → It is **binary** (good/bad), without nuances.

A reflective approach aimed at grounding morality while taking concrete situations into account.

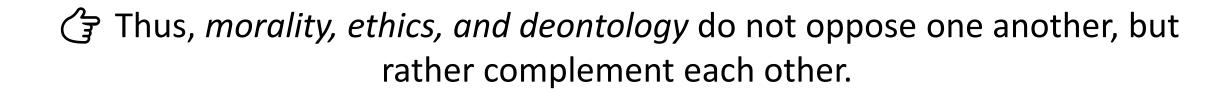
It accepts discussion, argumentation, and paradoxes.

A set of rules specific to a profession, often gathered in a code of deontology (or code of ethics).

- La morale fixe des principes généraux.
- L'éthique réfléchit et nuance pour guider l'action.
- La déontologie encadre les pratiques professionnelles.



- Morality sets general principles.
- Ethics reflects and adds nuance to guide action.
- Deontology regulates professional practices.



4. Le Droit

Se distingue de la morale et de l'éthique :

(In ne juge pas les actes comme « bons ou mauvais », « bien ou mal ».

Il définit uniquement ce qui est autorisé et ce qui est interdit par l'autorité dans une société donnée.

Le mot « droit » vient du latin "directum", qui signifie « є ligne droite ».

Le droit s'inspire des principes de *justice* et regroupe l'ensemble des règles qui organisent et régissent la conduite des individus en société.



Pour résumer

- Morale : ce que la société juge bon,
- Ethique : ce que je juge bon,
- Déontologie : ce que la profession m'impose,
- Droit : ce que la loi définit comme permis ou défendu.

4. Law

Is distinct from morality and ethics:

It does not judge actions as "good or bad," "right or wrong."

It only defines what is permitted and what is prohibited by authority within a given society.

The word "law" comes from the Latin "directum," meaning "i a straight line."

Law is inspired by the principles of justice and encompasses a the rules that organize and govern the conduct of individuals within society.



To summarize:

Morality: what society

considers good.

Ethics: what I consider

good.

Deontology: what my profession requires of me.

Law: what legislation defines as permitted or prohibited.

5. Distinction entre les différentes notions

La distinction entre morale, éthique et déontologie est essentielle car elle soulève des questions majeures dans le monde du travail, des études et de la recherche.

Pourtant, cette distinction est souvent mal comprise ou mal utilisée.

5. Distinction between the different notions

The distinction between morality, ethics, and deontology is essential, as it raises major questions in the world of work, study, and research.

However, this distinction is often misunderstood or misused.

5.1 Distinction entre éthique et morale

MORALE VS ÉTHIQUE

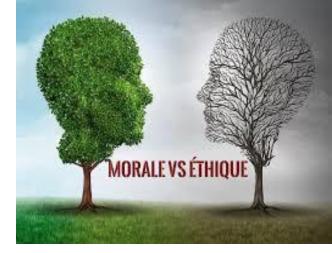
Origine étymologique

- Morale, vient du latin « mores » = mœurs.
- Éthique, vient du grec « ethos » = mœurs, habitudes.
- (3 À l'origine, « aucune différence ».

Dans l'usage courant

- La morale est souvent associée à une dimension « religieuse ou culturelle ».
- L'éthique est davantage liée au domaine « scientifique, social ou politique », comme une réflexion rationnelle sur les valeurs.
- Ainsi, bien qu'elles partagent la même racine, la morale et l'éthique se distinguent aujourd'hui par leurs « contextes d'application et leurs connotations ».

5.1 Distinction between ethic and morality



Etymological origin

Morality comes from the Latin "mores" = customs, habits. Ethics comes from the Greek "ethos" = customs, habits. ③ Originally, there was no difference.

In common usage

Morality is often associated with a **religious or cultural** dimension. Ethics is more closely linked to the **scientific, social, or political** domain, as a rational reflection on values.

Thus, although they share the same root, morality and ethics are now distinguished by their contexts of application and their connotations.

L'éthique La Morale Relève d'une réflexion laïque et Possède souvent une connotation rationnelle religieuse ou culturelle, Est extérieure à l'individu, imposée par la S'enracine dans la conscience individuelle Responsabilise l'individu face à ses choix, société ou la tradition, Repose sur un **discernement éclairé** et S'exprime avec une autorité normative, une analyse critique Constitue une **référence absolue et** S'applique au cas par cas, en tenant universelle (bien/mal, permis/interdit). compte du contexte et des conséquences. Exemple concret : l'équipe médicale analyse Exemple concret: un patient refuse une la situation en tenant compte du respect de transfusion sanguine parce que sa religion la volonté du patient, de sa sécurité vitale et l'interdit.

des alternatives possibles.

Ethics Morality Involves a **secular and rational reflection**. Often carries a religious or cultural Is rooted in individual conscience. connotation, **Holds the individual accountable** for their Is **external to the individual**, imposed by choices. society or tradition, Is based on **informed judgment** and Is expressed with **normative authority**, critical analysis. Serves as an absolute and universal Applies case by case, taking into account reference (good/bad, permitted/forbidden). the context and consequences. Concrete example: the medical team analyzes Concrete example: a patient refuses a blood the situation while considering the patient's transfusion because their religion forbids it. wishes, vital safety, and possible alternatives.

Interaction entre Éthique et Morale

- La morale renvoie à des valeurs héritées (religieuses, culturelles, sociales).
- → Elle n'est jamais figée : chaque génération l'adapte aux réalités contemporaines.
- L'éthique intervient lorsque ces valeurs doivent être discutées ou actualisées face à des problèmes nouveaux (biomédicaux, scientifiques, sociétaux).
- Dans un comité d'éthique, les participants possèdent chacun une morale personnelle. Même en cherchant l'impartialité, leurs jugements sont influencés par leurs convictions morales.

L'éthique et la morale ne s'opposent pas, elles *dialoguent* et s'enrichissent mutuellement.

Interaction between Ethics and Morality

- Morality refers to inherited values (religious, cultural, social).
 - → It is never fixed: each generation adapts it to contemporary realities.
- Ethics comes into play when these values need to be discussed or updated in response to new issues (biomedical, scientific, or societal).
- In an **ethics committee**, participants each have their own personal morality. Even when striving for impartiality, their judgments are influenced by their moral convictions.

Ethics and morality do not oppose each other; they engage in dialogue and enrich one another.

5.2 Distinction entre éthique et Déontologie

Déontologie Désigne l'ensemble des devoirs obligations propres à une profession, S'applique uniformément à tous les membres d'un même corps professionnel, (3) Est garantie par une autorité compétente (ordre, association, institution), Prévoit des sanctions en cas de nonrespect des règles.

Exemple: un médecin doit respecter le secret professionnel, car c'est une obligation inscrite dans le code de déontologie médicale.

Éthique

Relève d'une réflexion personnelle et collective sur les valeurs qui orientent l'action, Invite à analyser le sens et la justification de nos choix,

Encourage à adopter la conduite la plus appropriée en fonction du contexte.

Exemple: si un patient séropositif refuse d'informer son/sa partenaire, le médecin est confronté à un dilemme : respecter le secret ou prévenir pour protéger une vie. lci, l'éthique invite à réfléchir sur les valeurs en jeu (confidentialité, protection d'autrui, dignité).

5.2 Distinction between ethic & Deontology

Deontology	Ethic
Refers to the set of duties and obligations specific to a profession, Applies uniformly to all members of the same professional body,	Involves personal and collective reflection on the values that guide action, Encourages analysis of the meaning and justification of our choices,
(order, association, institution), Provides sanctions in case of non-	Promotes adopting the most appropriate behavior according to the context.
compliance with the rules.	Example: if an HIV-positive patient refuses to inform their partner, the doctor faces a dilemma — whether to respect confidentiality or warn
Example: a doctor must respect professional secrecy, as it is an obligation stated in the medical code of deontology.	the partner to respect confidentiality of warm the partner to protect a life. Here, ethics invites reflection on the values at stake (confidentiality, protection of others, dignity).

Conclusion

☐ Ces dernières années, le débat autour de l'éthique et de la déontologie a pris une place importante dans le monde universitaire.

Éthique, morale et déontologie ne s'opposent pas mais se complètent. Ensemble, elles constituent des repères essentiels pour une pratique responsable et respectueuse dans le domaine biomédical comme dans le monde universitaire.

même lorsqu'elles ne se traduisent pas en actions.

☐ La déontologie, quant à elle, fixe les règles qui guident les pratiques professionnelles et encadre les comportements de manière normative.

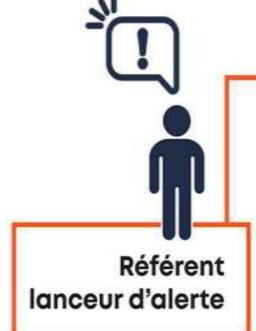
Conclusion

☐ In recent years, the debate around **ethics** and **deontology** has taken on significant importance in the academic world.

Ethics, morality, and deontology do not oppose one another but rather complement each other.

Together, they form essential benchmarks for responsible and respectful practice, both in the biomedical field and in the academic world.

- when they are not translated into behavior.
- **Deontology**, on the other hand, establishes the rules that guide professional practices and regulates behavior in a **normative** manner.



Comité d'éthique et de déontologie

qui est le «référent déontologue» de l'UGA



Comité d'intégrité scientifique

dont le Référent intégrité scientifique (RIS) Commission de déontologie de la valorisation

Comité d'éthique de la recherche





MERCI POUR VOTRE ATTENTION